

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 316-CE-2356

concernant l'émission de diplômes

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent seizième réunion tenue le jeudi 13 mars 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 157 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marie Robert, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 316-CE-2357

concernant l'émission de diplômes – Maîtrise en développement régional

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent seizième réunion tenue le jeudi 13 mars 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 4.5 du protocole d'entente fixant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski;

ATTENDU l'article 157 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par le responsable de programme;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Stéphane Pisani, appuyée par monsieur Shawn Goodman,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme de maîtrise en développement régional;

DE TRANSMETTRE la présente à l'Université du Québec à Rimouski en vue de l'obtention de la recommandation de la commission des études de cet établissement aux fins de l'émission des diplômes par l'Assemblée des gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 316-CE-2358

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent seizième réunion tenue le jeudi 13 mars 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 157 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Shawn Goodman, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 316-CE-2359

concernant la mise à jour des listes de regroupements des programmes par unité

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent seizième réunion tenue le jeudi 13 mars 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les modifications de l'offre de programmes adoptées par les instances au cours de la dernière année;

ATTENDU les listes de regroupements des programmes de premier cycle, de deuxième cycle et de troisième cycle;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par madame Ruth Phillion,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR la mise à jour des listes de regroupements des programmes de premier cycle, de deuxième cycle et de troisième cycle;

DE TRANSMETTRE les listes de regroupements des programmes au conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 316-CE-2360

concernant la nomination de deux (2) représentants des chargé(e)s de cours au comité de discipline

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent seizième réunion tenue le jeudi 13 mars 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 112 du Règlement général 2 de l'Université du Québec : Les études de premier cycle;

ATTENDU les articles 8.1 et 8.2 du *Règlement concernant le plagiat et la fraude* en vigueur à l'UQO;

ATTENDU la fin de mandat des chargés de cours André Régimbald et Pascal Sergent, le 16 février 2014;

ATTENDU l'élection des représentants des chargés de cours au comité de discipline lors de l'Assemblée générale statutaire du 21 novembre 2013 du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO;

ATTENDU les discussions en séance et les recommandations du doyen des études;

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les personnes chargées de cours suivantes à titre de membre du comité de discipline, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 14 mars 2014 au 13 mars 2016 :

- André Régimbald
- Pascal Sergent

ADOPTÉE À

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général